

## Conférences Habitat 1, 2, 3

# Quel bilan retenir ?

*Trois conférences « Habitat » ont été organisées par les Nations unies, une tous les vingt ans, depuis 1976. Elles ne délibèrent pas sur les politiques urbaines à appliquer, ne débouchent pas sur la rédaction d'instructions à l'intention des autorités urbaines... À quoi servent-elles ?*

Les conférences « Habitat » sont censées concerner l'ensemble des politiques urbaines menées de par le monde, mais dans les faits elles ont comme principal objet, les politiques conduites dans les pays en développement. On insistera donc ici sur leurs dispositions relatives aux villes du Sud.

Ces conférences sont trop espacées dans le temps, et trop consensuelles dans leurs contenus, pour prendre des positions tranchées. Elles suivent et actent les évolutions dominantes, émettent quelques vœux pieux, laissent ouvertes quelques fenêtres. On notera quand même qu'Habitat 1 (1976, Vancouver) a été plus innovant que les suivants : Habitat 2 (1996, Istanbul) et Habitat 3 (octobre 2016, Quito), centré sur le développement urbain durable. Et elles ont été à l'origine de la création d'une organisation technique, dite « Habitat », installée à Nairobi, laquelle a eu le courage de s'attaquer à la question urbaine en Afrique. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

\*  
\*\*

Il serait vain de tenter de repérer soigneusement les étapes d'évolution d'un « Habitat » à l'autre. Il est plus simple de situer ces conférences comme des jalons dans l'évolution des politiques urbaines des années 1970 à nos jours (première partie) quitte à mettre en évidence ensuite (dans une deuxième partie) les apports spécifiques de la dernière conférence, Habitat 3, qui s'est tenue à Quito en octobre 2016.

### La trajectoire des doctrines urbaines, jalonnée par les trois conférences Habitat

L'itinéraire de ces conférences et la situation présente est plus visible si l'on évoque la doctrine urbaine d'origine du début des années 1970 qui marque l'origine de cette évolution.

À cette époque les villes sont considérées comme des « maux » (des phénomènes parasites, déviants, qui pervertissent l'honnête population rurale, la détournent de la production agricole, minière, forestière et de sa sagesse vil-

lageoise) nécessaires (les villes ont une fonction politique et de direction incontournable) ; leurs taux annuels d'accroissement moyen sont faramineux. Ils peuvent atteindre par moment 7 %, soit un doublement de la population tous les 10 ans. Même si l'on doit modérer l'exode rural qui à cette époque nourrit l'urbanisation, il faut, pense-t-on, tirer de ces villes le maximum d'effets et d'avantages du point de vue de la production industrielle, comme siège de pouvoirs et comme fait culturel, ce qui nécessite une planification rigoureuse.

On est encore très proche de la conception coloniale qui avait une vision très sophistiquée des villes comme devantures à confectionner avec le plus grand soin. La théorie foncière et urbanistique qui était appliquée voyait la ville comme une ville nouvelle, dont chaque nouveau quartier était un morceau supplémentaire venant s'ajouter aux autres sous la forme de lotissements complémentaires installant chaque ménage, chaque entreprise, chaque équipement dans sa parcelle. Ces villes « faites à la main » impliquaient une maîtrise foncière totale des espaces d'urbanisation. Cette doctrine a été peu à peu abandonnée, mais le droit foncier et la procédure du lotissement ont perduré au point de constituer une des contradictions majeures du système urbain, au moins en Afrique.

Dans les pays du nord, on pratiquait d'ailleurs au même moment une doctrine dite « de la maîtrise urbaine » qui passait par une maîtrise foncière conçue comme une neutralisation des effets néfastes de l'appropriation foncière privée, au moins pour les actions déterminantes : création de nouveaux sites industriels ou résidentiels, de villes nouvelles.

Le « tiers-monde » récemment décolonisé insiste alors sur le rôle de la planification urbaine qui doit incarner une sorte d'auto-développement raisonné des forces productives locales sous la direction des États nationaux qui sont en quelque sorte les tuteurs de ces villes et leur introducteurs dans le monde. Les experts doivent assister les États dans leurs missions.

Les villes coloniales puis les villes nationales sont le théâtre de politiques du logement tendant à pourvoir les classes moyennes en

**Jean-François Tribillon**

L'auteur remercie Agnès Deboulet, Maylis Durand-Lasserve, Alain Durand-Lasserve et Gustave Massiah de leurs critiques et de leurs apports (cet article utilise également les travaux des séminaires Re-sources/ADP du 29 novembre et Sud/Aitec du 6 décembre 2016).



**L**e débat d'idées présenté ici peut sembler un peu académique à qui se représente mal la réalité des villes du Sud. S'il fallait le mettre en scène au théâtre, cela donnerait un dialogue entre des acteurs en costume de ville évoluant sur l'avant-scène tandis que serait projeté sur le fond de la scène le film documentaire de l'urbanisation en cours et à venir. En l'espace d'une cinquantaine d'années, c'est un milliard de nouveaux citoyens qui afflueront dans les villes du Sud. Comment réaliser des villes capables d'intégrer de telles multitudes ?

Prenons le cas de l'Afrique, le plus dramatique sans doute. Il faut prendre la mesure, à la fois, de l'amplitude des faits démographiques et de l'incapacité des villes à organiser leur espace, à planifier l'installation des nouveaux arrivants, et à mettre au travail de telles masses urbaines.

L'urbanisation prévue en Afrique par le rapport des Nations unies de 2012 sur les perspectives de la population globale, correspond grosso modo à une augmentation de la population urbaine à un taux moyen de 5 % par an sur 30 ans. C'est moins élevé que les taux enregistrés dans les années 1960 mais ces 5 % s'appliquent à des quantités énormes de population, sans commune mesure avec celles des années 60. Et il faut compter qu'une part importante de l'urbanisation résultera du croît naturel de la population urbaine. C'est un doublement de la population tous les 15 ans que chaque ville doit prévoir si aucune

modification de la structure démographique n'intervient. Il faut imaginer les quantités de population nées en ville et celles résultant de l'exode rural provoqué par le processus d'accapement des terres et de création de grands domaines capitalistes permettant une production par actif sans commune mesure avec celle de la toute petite agriculture traditionnelle encore présente dans de nombreuses régions du Sud.

Les politiques africaines d'aménagement urbain sont désespérément incapables de faire face aux pratiques sociales populaires d'urbanisation qui sont des pratiques d'évitement de la ville légale. Les masses urbaines évoluent dans une sorte de « ville inutile » qui prolifère en marge de la « ville utile » et de la « ville d'excellence » seules villes prises en compte par l'aménagement urbain officiel au titre de la ville légale. Tant que les pouvoirs publics s'obstinent à proposer aux classes populaires une intégration urbaine, en même temps qu'ils la rendent impossible, on ne voit pas d'issues.

L'Afrique est dans une situation de total blocage. La rencontre entre l'offre urbaine officielle et la demande sociale supposerait un décollage vertical de l'économie rendant, comme par miracle, la ville et la société urbaine, aptes à accepter : une promotion immobilière à la chinoise, des transports collectifs à la japonaise, des ingénieurs des Ponts et Chaussées à la française, des grandes compagnies concessionnaires des banques

capables de prêter aux plus démunis pour leur habitation selon les standards US qui ont eu le succès que l'on sait, et sans doute une politique de limitation du nombre d'enfants par famille.

À n'en pas douter, d'autres voies sont à explorer, cultivant d'autres idées élaborées à partir d'une analyse des pratiques sociales, des manières dont les gens campent en ville puis la transforment. C'est ce que défendent sans succès, dès l'origine, les opposants aux thèses classiques qui dominent les conférences « Habitat » successives, lesquelles ne cessent de réduire les politiques urbaines à la manière d'aménagement de « villes d'excellence » et, de plus en plus souvent, de « villes utiles ».

Depuis la première conférence des Nations unies sur la ville, Habitat I en 1976, les opposants les plus réalistes militent en faveur d'un compromis qui pourrait s'écrire comme la recherche d'une articulation acceptable entre, d'une part, la ville qui convient à la multitude et à ses aptitudes sociales et économiques et, d'autre part, la ville mondialisée préparée à participer à la gestion des affaires mondiales. Pour l'heure la seule réponse pratique est de laisser la ville populaire se développer dans les pires conditions en la frappant du sceau de l'illégalité et de la précarité, tout en la présentant comme l'abomination de la désolation environnementale.

En arrière-plan du débat d'idées, le lecteur doit se passer mentalement un tel film. ■

logements dits « sociaux » construits par des promoteurs publics. Il n'a pas été besoin de longs calculs pour montrer que la dépense est énorme et qu'elle détourne les énergies de la lutte contre les bidonvilles qui se sont développés dès les années 1930 pour Casablanca et 1945 pour Dakar. On comprend que la thèse de John F. C. Turner triomphe sans difficulté à Habitat 1 en 1976 : il enlève à la puissance publique sa fonction de promoteur immobilier social pour confier aux seuls ménages le soin de construire selon leurs vœux et selon leurs moyens. Mais la fin salutaire de l'État utilisé comme promoteur immobilier de la classe dirigeante et moyenne, n'est implicitement compréhensible que s'il consacre alors toutes ses forces à construire la ville et à aménager des terrains à bâtir pour tous<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> J. Turner, *Le Logement est votre affaire*, 1979, pour la version française au Seuil, 200 pages, figures et photos ; 1976 pour la version anglaise.

### **Le grand basculement dans la mondialisation**

Le grand basculement dans la mondialisation (puis la financiarisation) des politiques urbaines, est flagrant dès la conférence d'Istanbul (Habitat II). Il prend la forme principalement de l'ajustement structurel des économies nationales au marché mondial, de la déqualification des États et de la décentralisation que l'on a pu considérer comme une forme de privatisation rampante. La décentralisation a triomphé en se présentant, fort justement, comme un rapprochement des centres de décision du peuple et du terrain, ce que tout le monde souhaite ; mais c'est aussi parfois la passation du pouvoir aux notables qui n'ont cessé de donner les clés de la ville à des compagnies de service, d'équipement et de promotion foncière et immobilière, à la condition qu'on les conforte comme dirigeants et qu'on les laisse abreuver leurs clientèles.

Il n'est évidemment plus question de « maîtrise urbaine » par anticipation et contrôle de l'urbanisation ; on se contente de suivre et parfois de corriger par un jeu subtil de régularisation (parfois) et de déplacement de population. C'est beaucoup plus réaliste et cynique mais c'est aussi la preuve d'une moindre ambition.

La doctrine dominante de politique urbaine et d'urbanisme consiste à préparer les villes à s'ajuster au mieux au marché mondial : productivité, attractivité, concurrence, métropolisation ; elle implique la dissimulation des pauvres et, pour l'Europe, des habitats qui ont concrétisé les politiques antérieures d'urbanisation-industrialisation (politique dite de « rénovation urbaine » des quartiers dits « sensibles »).

### **La prise en main de l'expertise et de l'ingénierie urbaines par les financeurs**

Banque mondiale, fonds de déve- ➔

→ loppement, agences de toutes sortes, développent une nouvelle technique celle des projets d'investissement dont elles fixent les conditions d'éligibilité : à vous maires de voir si vous voulez de l'eau, du traitement des déchets, des transports... Si oui, il va falloir que vous passiez par des réformes. Tout service est facturable. Tout est techniquement régulé par des bureaux d'études au service des investisseurs. Tout doit tourner comme une entreprise. Et n'oubliez pas de faire signer par votre Premier ministre un décret de privatisation de la production et de la distribution de l'eau, de création d'une agence de l'eau, puis de nommer à la direction de cette agence un ingénieur jeune, dynamique et libéral que vous aurez précédemment fait démissionner de la fonction publique.

Cette réforme permanente imprègne les projets ; elle va même jusqu'à préconiser le remplacement de la puissance publique par des délégués, dépositaires de pleins pouvoirs, fonctionnant eux-mêmes comme des entreprises ainsi que la transformation des marchés publics en marchés privés.

La ville est l'objet d'une sorte de gérance ou de gouvernance qui n'a plus l'ambition de bouger les lignes des clivages socio-spatiaux mais qui consacre tous ses moyens à l'exécution de projets présentés comme techniques et comme de nature à assurer l'avenir de toute ville. On doit noter parfois l'instrumentation des ONG en intermédiaires entre les projets et la population.

L'expertise est principalement au service de ces projets. Elle est rémunérée par les organismes de financement. Il n'y a plus d'expertise indépendante.

### La ruine des politiques foncières urbaines

On comprendra aisément que l'abandon de la maîtrise urbaine conduit à un abandon de la politique foncière urbaine (l'inverse est vrai également) qui passe pour constituer la condition sine qua non de la maîtrise urbaine.

### Le rôle déterminant du marché foncier

Le recours à une planification urbaine rigoureuse est souvent apparu comme une sorte de politique d'organisation de l'espace fondée sur les qualités techniques et esthétiques de cet espace. À la limite on peut considérer que l'urbanisme et l'aménagement urbain s'inscrivent dans cette planification comme un ensemble de procédures d'allocations spatiales sur lesquelles le marché foncier n'a pas ou peu de prises.

Dès lors que la gestion foncière urbaine remplace la planification, le marché foncier

reprend ses pleins pouvoirs, à trois niveaux :

- l'urbanisme et l'aménagement urbain prennent acte de la carte foncière existante et opèrent en conséquence ;
- les valorisations des terrains et des emplacements résultant de l'urbanisme et de l'équipement sont « naturellement » inscrites dans les prix fonciers ;
- le marché foncier est le marché sur lequel les acteurs urbains qui veulent s'implanter en ville ou y investir doivent faire leurs emplettes.

Un bon marché foncier est un marché actif, ouvert, universel, transparent et portant sur des biens, dont les caractéristiques sont clairement énoncées. Ce sont exactement les qualités d'un marché foncier que les villes du Sud sont incapables de faire fonctionner, pour les mille raisons qu'un vendeur à la sauvette d'arachides grillées sait bien mieux expliquer qu'un diplômé d'Oxford ayant l'oreille de la Banque mondiale.

### Gestion urbaine contre planification

La période inaugure un changement de vocabulaire qui n'a été dénoncé que timidement. La notion de « gestion urbaine » s'impose comme une « anti-planification urbaine ». Elle admet implicitement que la ville n'est pas susceptible d'être œuvre de l'esprit, d'être assise sur un consensus politique tendant à la valorisation d'un passé, d'aptitudes, de projets locaux. La ville est ce que le marché mondial ou régional en fait à peine rectifiée par des mesures destinées à lui permettre de bien fonctionner comme « infrastructure » au sens de la terminologie des économistes anglo-saxons. La gestion urbaine n'a d'autres projets que de faciliter les opérations qui contribuent directement au développement et à la productivité de la ville : création de réseaux techniques (en particulier de transports collectifs), débidonvillisation, fondations de centres d'affaires, de quartiers industriels et d'habitation... La ville est appareillée pour prendre part, sa part, à la mondialisation. On voit que l'urbanisme, organisateur du développement de chaque ville, à partir de ses propres qualités, des siennes et de celles sa population, est bien loin, totalement dépassé. C'est le marché mondial qui détermine le développement des villes et c'est à chacune des villes de s'imposer, en concurrence avec les autres.

### La gouvernance

La Banque mondiale manifeste une méfiance à l'égard du politique comme processus de décision. Elle impose la création

de multiples agences et autorités chargées de doubler les instances politiques et d'organiser la concurrence, de maintenir le cap de la privatisation... Cette installation d'un pouvoir technique au lieu et place du pouvoir politique est placée sous la bannière de la bonne gouvernance qui ne laisse au pouvoir politique que le soin de signer les accords de prêts et les « lettres de politique urbaine » libérales.

### Le logement et l'appropriation foncière périurbaine

La création de bidonvilles ou de quartiers irréguliers est la réponse la plus évidente par les groupes sociaux les plus démunis, ou même une bonne partie de la classe moyenne. Ces acteurs fonciers s'approvisionnent directement sur des marchés fonciers illégaux ouverts en périphérie urbaine par toutes sortes d'affairistes.

Les groupes sociaux solvables, la classe moyenne, ont recours soit à la promotion foncière suivie de constructions individuelles soit à la promotion immobilière par de grandes compagnies (politique à la fois à la marocaine et à la chinoise) subventionnées et utilisant un système de crédit bancaire garanti par l'État.

Toutes les périphéries urbaines sont appropriées, encerclant les villes. Pour certains « acquéreurs », il s'agit de prendre position, la prise d'une position foncière étant considérée (dans les villes du sud, en particulier) comme une prise de position avantageuse et incontournable dans la ville à venir. Pour d'autres la construction d'une habitation dans la périphérie, sur un foncier bon marché est la seule voie praticable pour mettre sa famille à l'abri (dans les villes du Nord, en particulier).

Il s'agit là d'un mouvement mondial même si cette urbanisation périphérique prend ici et là des formes différentes : opérations régulières dans les pays du Nord, opérations le plus souvent irrégulières dans les pays du Sud.

### La corruption

La corruption trouve dans la gestion foncière, publique comme privée, un terrain d'élection, au point que toute décision foncière publique ou tout acte foncier privé est considéré comme suspect. Même le plus modeste des constructeurs irréguliers achète sa tranquillité (neutralise les risques d'offensive de la puissance publique) par des versements d'argent ou pire par des services, des affiliations clientélistes, des appuis électoraux... Les décisions publiques les plus importantes baignent dans un clair-obscur



**Formation spontanée d'un cheminement de desserte dans un bidonville à Nairobi au Kenya**

© Wollwerth Imagery/Fotolia

qui laisse entrevoir la pression des considérations financières soit sous forme d'un alignement des décisions d'aménagement sur la logique financière soit évidemment sous forme d'intéressement personnel ou autre du décideur.

### **L'inlassable lutte des opposants à ces tendances et politiques**

La plupart des chercheurs, bon nombre d'ONG, certaines organisations de pouvoirs locaux, quelques techniciens s'opposent à ces lignes politiques, et ce depuis la première conférence : la ville est à tous, elle est l'œuvre de tous ; elle n'est pas le lieu des bonnes œuvres des classes dirigeantes toujours prêtes à quelques concessions à condition de les demander poliment ; la ville est un lieu de civilisation configurée par des droits et des délibérations collectives. La ville n'est plus la devanture de la société, elle est la société tout entière.

### **La question de la ville durable**

Elle est désormais posée comme devant donner lieu à une nouvelle politique urbaine et à une nouvelle ville fondée sur une nouvelle manière de vivre, mais l'incantation reste de mise.

### **Quito (Habitat 3) et après Le déroulement de la conférence**

La conférence de Quito s'est révélée une machine épuisante, formée de 193 délégations, elles-mêmes formées de diplomates frénétiquement occupés à ne pas bouger. La

conférence a officiellement adopté un projet de résolution qui était déjà presque complètement arrêté comme projet, selon les pratiques diplomatiques habituelles. Mais il serait mal venu de réduire la manifestation à cette prestation formelle, car la conférence a été le théâtre d'une formidable confrontation d'idées. Des dizaines de délégations informelles ont fait valoir leurs points de vue et ont organisé des dizaines d'ateliers, d'expositions, de célébrations. Les Américains du centre et du sud ont été évidemment majoritaires. Les universités et centre de recherche ont été très présents. La délégation française au sens large a été très fournie, près d'une centaine de personnes dont bon nombre d'universitaires et chercheurs. Il se peut que, comme pour les précédents « Habitat », la conférence puisse être vue comme une sorte d'incubateur d'idées à développer ultérieurement et que nombre des résolutions formelles adoptées fassent l'objet d'une sorte de tri par ce qu'il faut bien dénommer l'opinion publique internationale. L'« après-Quito » risque d'être aussi important que « Quito ».

### **Boîte à outils**

Il ne fallait pas attendre de Quito la constitution d'une boîte à outils pour l'aménagement des villes. Conclure par des prescriptions précises à valeur universelle est impossible en raison de la variété infinie des situations urbaines dont notamment écologiques et économiques et des configurations des espaces ruraux vivant en symbiose avec les villes.

### **L'affirmation de la ville comme formation géo-sociale dominante de la planète et le premier théâtre d'opération de la transition vers la durabilité**

Les accords de Paris sur le climat ont poussé bon nombre de participants à faire d'Habitat III une instance d'application, de mise en œuvre de ces accords au milieu urbain qui concerne près de 60 % de la population mondiale et de 70 % des émissions des gaz à effet de serre. À cette conception s'est opposé le Centre des Nations unies pour l'Habitat de Nairobi dans le but de conserver une certaine spécificité urbaine et en même temps une sphère autonome de compétence. Cette résistance a été comprise comme de nature bureaucratique. Même si la question des rapports entre aménagement urbain et durabilité du développement urbain à l'échelle de la planète (la question des participations financières du Nord au développement durable des villes du Sud est restée dans l'ombre) n'a pas été complètement éclaircie, on peut dire que Quito a définitivement soudé les trois termes de « développement », d'« urbain » et de « durable », au moins sur le plan publicitaire.

### **La ville est un espace public et « la chose » de l'autorité publique**

L'aménagement et l'équipement de la ville sont l'affaire des autorités locales communales ou assimilées agissant avec l'appui des États. C'est à elles qu'il revient de faire la ville au besoin en y associant les populations, les associations, les ONG... qui ne peuvent →

→ revendiquer un véritable droit à participer et encore moins un droit à la ville sous forme d'exigences quant à la disposition d'un logement, de services publics... ou sous forme d'un droit à l'autogestion urbaine par ses habitants et leurs associations ou ONG.

La majorité des délégations a plaidé en faveur d'une ville ouverte, organisée autour d'espaces publics ; elle a refusé les espaces fermés et sécuritaires considérés comme des privatisations de l'espace urbain.

### La ville place économique et espace social

La ville a été considérée par la conférence :  
- principalement comme une « place » avancée dont la qualité principale se mesure à son efficacité économique en matière de développement, sa productivité et son attractivité ;

- secondairement comme un espace social obéré par la pauvreté qu'il s'agit de réduire par tous moyens.

La thèse très souvent évoquée, du compromis de l'aménagement urbain conciliant la nécessité du développement économique et le devoir de compatir puis de réduire la pauvreté sonne quelque peu comme une pétition de principe.

### La montée en puissance politique des collectivités locales

Les collectivités locales et les gouvernements locaux se sont posés et imposés à Quito, malgré leur absence de statut onusien, comme les principaux, sinon les incontournables, acteurs de l'aménagement urbain et du développement durable urbain. Sans elles et eux rien ne se fera.

Les Nations unies sont à la recherche d'une nouvelle légitimité sans pour autant cesser de se fonder sur celle que donnent les États. Elles la trouvent dans la société civile qui inclut les ONG et les collectivités et gouvernements locaux. Ce mélange indistinct ne correspond pas aux vœux des collectivités qui se déclarent dépositaires de parcelles de souveraineté. Elles sont à la recherche d'une reconnaissance onusienne spécifique, à côté des États mais en dehors de la société civile.

### Le financement du développement urbain

Une des questions centrales que pose l'intervention des collectivités locales est celle du financement de leurs opérations, équipements, investissements. Pour les tenants des thèses libérales, la solution est simple : pour qu'elles disposent des ressources nécessaires, elles doivent amorcer la « pompe » des ressources fiscales et assimilées en pre-

nant l'initiative d'investissements initiaux capables d'en engendrer d'autres ; il est donc indispensable que les collectivités locales disposent dès à présent du pouvoir d'emprunter à cet effet, pouvoir dont elles ne disposent pas habituellement.

Ici, la question du partage de la rente foncière urbaine entre les acteurs urbains reste la question centrale et non résolue. Qui détient le sol ? Comment s'organise l'accès des investisseurs à ce sol ? Quelle valorisation est engendrée par la puissance publique ? Quelle plus-value récupère-t-elle ? Ces questions ont été esquissées mais non posées et encore moins résolues.

### Informalité

Dans la plupart des villes du monde, l'urbanisation produit de l'informel, du précaire, du taudis, de l'irrégulier, du bidonville... Faut-il le réorganiser, le restructurer, l'éradiquer... avant de faire la ville ? Ou bien faut-il le prévenir ou lui faire place, et à quelles conditions ?

### Mise en œuvre

Les questions de mise en œuvre sont à résoudre en même temps que les problèmes de fond : quelle gouvernance, quelle planification, quel financement, comment organiser l'Onu pour assurer les suivis... La conférence a tenté de répondre à ces questions par une sorte d'exposé des moyens à mettre en œuvre. La périodicité des conférences (tous les vingt ans) ne correspond plus à rien. Le principe d'une réunion tous les quatre ans a été adopté.

### Le renouveau de la planification

La conférence a contribué contre toute attente à réhabiliter la planification urbaine, mais il a été surtout question de « planification stratégique ». Elle se distingue de la planification urbanistique classique en ce qu'elle contribue à rendre tous (ou presque tous) les coups possibles même les plus hasardeux mais en fournissant en principe tous les éléments cartographiques devant permettre de faire face : d'éviter le pire (si le « coup » est malheureux) et de tirer de la décision le meilleur parti, malgré tout.

La question de la planification aurait mérité une réhabilitation moins libérale. Car l'un des dangers de l'urbanisation laissée à elle-même c'est le sort fait aux habitants qui veulent construire sans avoir la capacité d'utiliser les canaux légaux d'accès au sol et les procédures administratives. Ils s'installent n'importe où dans des terrains bons marchés c'est-à-dire dans les lieux les moins com-

modes, les moins « équitables » et finalement les plus insalubres. On doit ici reconsidérer la fonction de la planification en la mettant au service de tous et surtout en l'organisant en défense absolue les sites insalubres et dangereux. Ce n'est pas très valorisant pour les urbanistes !

### Après Quito

Il se pourrait que « l'après-Quito » soit l'essentiel, en raison du tri qui s'opère après chaque « Habitat ».

D'évidence la thèse dominante de la ville configurée par la mondialisation continue à triompher. En même temps elle est moins assurée. Ce sont ces hésitations qui doivent être exploitées pour tirer « l'après-Quito » vers de plus larges considérations sur la ville en tant qu'elle abrite désormais la société entière et concentre potentiellement le pouvoir d'alléger son empreinte écologique.

Les directions prises par les mouvements qui veulent travailler en ce sens et aussi préparer la nouvelle étape, qui est sans doute une sorte de petit « Habitat » à réunir dans quatre ans, pourraient être les suivantes :

- affermir le droit à la ville et son canal historique qui est le droit au logement ou, au minimum, à l'auto-construction de son logement ;
- travailler à l'organisation d'espaces urbains par délibération des habitants et par développement de l'économie locale coopérative ou publique ;
- dépasser la contradiction entre la ville des habitants et la ville des migrants ;
- poser en termes intelligibles la question du financement du développement urbain durable, dont notamment des contreparties en provenance du nord pour en supporter le surcoût ;
- concevoir l'administration des villes comme une relevant de véritables gouvernements urbains locaux.

Ces thèmes de travail devront être portés par les groupes intéressés à leur développement le plus naturellement possible : agents politiques et publics, techniciens, chercheurs mais aussi formateurs car la diffusion est aussi importante que la production des idées, techniciens, collectivités locales, mouvements sociaux... Chacun a en charge d'indispensables approfondissements théoriques et pratiques. La synthèse ne sera pas le travail le plus facile. ■